

★
**GRAND
CHAMBÉRY**
l'agglomération

2024

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE LA DIRECTION
DE LA GESTION DES DÉCHETS**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

- **La mise en place de la collecte des déchets compostables dans les zones urbaines de l'agglomération.**
- **La mise en service du nouveau module de déchetterie mobile.**
- **La première édition de la Textile race, opération permettant de sensibiliser les enfants et de récolter des textiles.**
- **Le vote au conseil communautaire du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés.**

ÉDITO



66 887 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été générés en 2024 sur le territoire, ce poids représente 466 kg par habitant quand la moyenne nationale est de 582 kg. Il s'agit donc d'un chiffre qui va dans le bon sens, qui démontre les efforts de beaucoup pour contenir le volume de nos poubelles.

Le compostage à grande échelle nouvellement déployé en zone urbaine est aussi venu contribuer à ce résultat. 14 communes de la 1^{ère} couronne de Chambéry ont été concernées par la mise en place d'un système de collecte précurseur en France et l'année 2024 restera une étape marquante pour l'amélioration des moyens de réduction des déchets.

Le 19 décembre 2024, le conseil communautaire a adopté son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), un programme ambitieux qui constitue la feuille de route de réduction des déchets de la collectivité pour les 6 prochaines années. Dans un contexte mondial où notre consommation de ressources dépasse les capacités de notre planète, il est primordial de passer progressivement d'une économie linéaire, à une économie dite « circulaire » qui priorise l'économie des matières premières et considère les déchets comme des ressources réutilisables. Ce programme prévoit 74 actions concrètes pour accompagner cette transition à l'échelle de Grand Chambéry.

Mais la performance de notre territoire reste relative. Nos résultats restent insuffisants pour rejoindre les pays européens les plus avancés dans la maîtrise des déchets ménagers et atteindre les objectifs nationaux que la France s'est fixés.

Parmi les enjeux, nous pouvons citer celui du textile, dont le changement des modes de consommation reste à faire. Grand Chambéry s'y est attelé en lançant du 7 octobre au 28 novembre la première Textile Race, une compétition inter-écoles dont les résultats sont particulièrement encourageants !

Enfin, Grand Chambéry continue à améliorer son système de collecte pour faciliter le geste de tri, et les conditions de collectes des agents, en implantant de nouveaux conteneurs semi-enterrés et en modernisant le parc de véhicules de collecte pour plus de 3 millions d'euros.

L'agglomération a également perfectionné son service de déchetterie mobile avec la mise en service d'un nouveau module aménagé spécifiquement pour des besoins itinérants, et c'est l'un des premiers de ce type en France.

C'est ainsi que je tiens à remercier et encourager à persévérer toutes les personnes engagées autour de la réduction et du tri, les citoyennes et citoyens comme les agent.es de la direction des déchets.

Bonne lecture !



Marie Bénévise

Vice-présidente chargée de la gestion des déchets et de l'économie circulaire

SOMMAIRE

Le territoire et son agglomération.....	p. 5
---	------

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA RÉDUCTION ET LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

La réduction des déchets	p. 7
Les animations pédagogiques : semer les graines de la sobriété	p. 7
Les ateliers et visites	p. 8
Les évènements	p. 8
Les déchets compostables.....	p. 10
Les prêts de broyeurs à végétaux	p. 12
Mesurer la réduction de la production des déchets	p. 12
S'ancrer dans l'ère de l'économie circulaire	p. 13
La collecte	p. 14
L'organisation du service	p. 15
Un service, des hommes et des femmes	p. 16
Nombre de points d'apport volontaire (PAV)	p. 18
La fréquence des collectes	p. 18
Les tonnages collectés hors déchetterie	p. 19
Les collectes spécifiques	p. 20
Les déchets des producteurs non ménagers ..	p. 21
Les opérations de maintenance	p. 21
La Valorisation	p. 22
Le traitement des ordures ménagères résiduelles	p. 22
Le centre de tri	p. 23
La plateforme de compostage des végétaux ...	p. 24
Les Déchetteries.....	p. 25
La déchetterie mobile	p. 27
Le réemploi	p. 28
Les tonnages collectés en déchetterie	p. 28

La relation usagers	p. 29
----------------------------------	--------------

accompagner le déploiement du tri des déchets compostables	p. 29
La relation usagers au quotidien	p. 30

La coopération décentralisée	p. 31
---	--------------

Impact environnemental et sanitaire.....	p. 32
---	--------------

INDICATEURS FINANCIERS

Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service	p. 34
---	--------------

Les dépenses d'investissement	p. 34
Les dépenses de fonctionnement	p. 35
Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat ..	p. 36

Montant annuel global des recettes du service	p. 37
--	--------------

Les recettes de fonctionnement	p. 37
La redevance spéciale	p. 38
Les recettes d'investissement	p. 38
Les recettes liées aux ventes de matières, soutiens et aides	p. 38

Structure du coût ou répartition des charges, des produits et du financement	p. 39
---	--------------

La nature des charges	p. 39
La nature des produits	p. 39

Le coût aidé du service public	p. 40
---	--------------

Le coût des différents flux ramenés à la tonne et à l'habitant.....	p. 41
--	--------------

La répartition des charges par flux et par étape technique en € HT.....	p. 42
--	--------------

Récapitulatif des tonnages 2024	p. 43
--	--------------

LE TERRITOIRE ET SON AGGLOMÉRATION

LE TERRITOIRE DE GRAND CHAMBÉRY

38

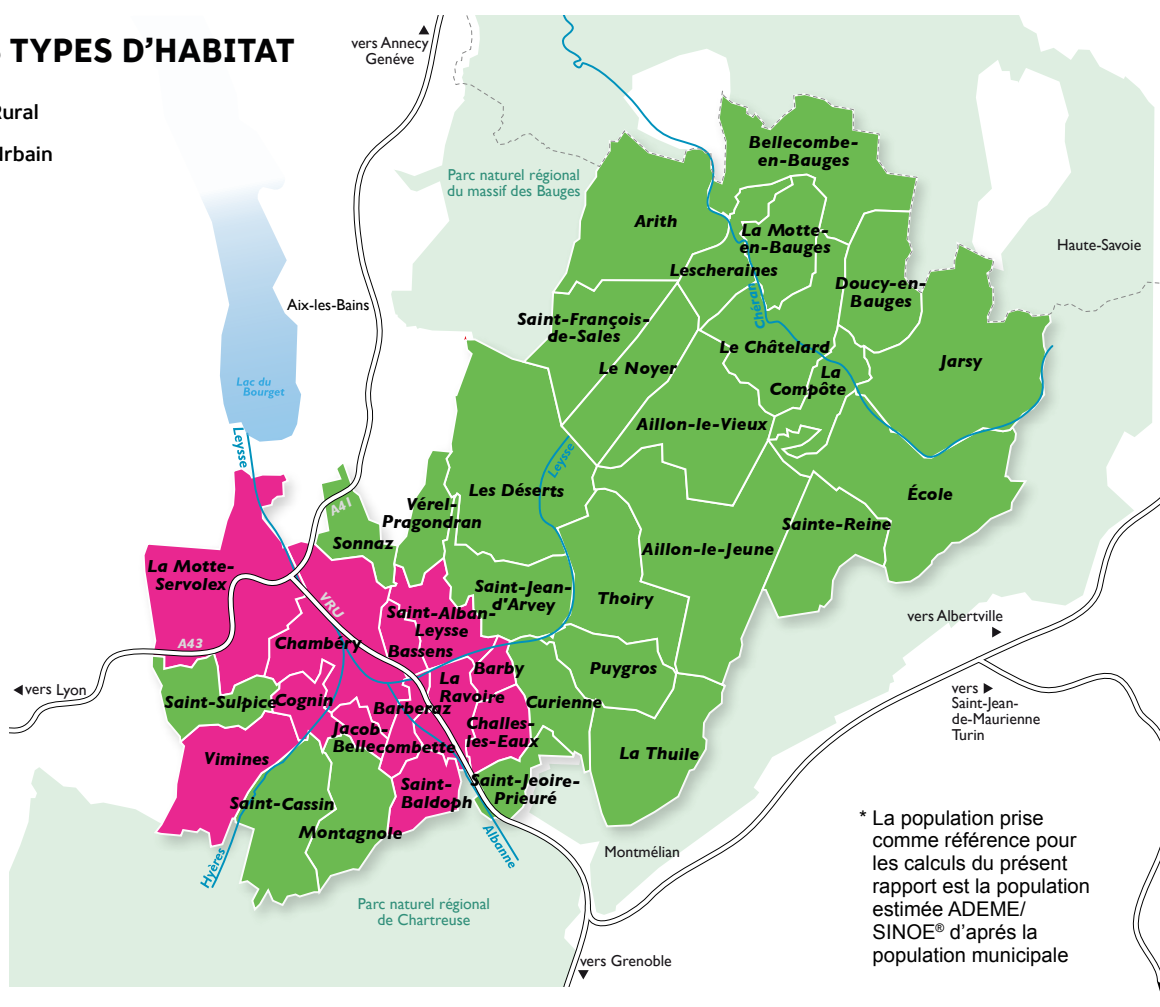
communes

143 616

habitants

LES TYPES D'HABITAT

- Rural
- Urbain

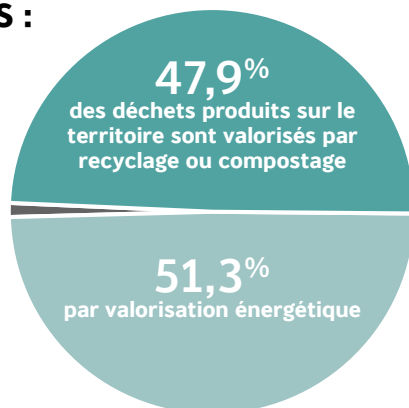


* La population prise comme référence pour les calculs du présent rapport est la population estimée ADEME/ SINOE® d'après la population municipale

PERFORMANCE DE VALORISATION DES DÉCHETS :

> **66 887**
tonnes de déchets collectés ou déposés en déchetterie en 2024 sur le territoire
Soit **466** kilos/habitant

0,8%
restant enfouis en centre de stockage





17 juin 2024 :
les maternelles de l'école du Stade de Chambéry,
découvrent le fonctionnement d'un camion.

Indicateurs techniques relatifs à la réduction et la gestion des déchets ménagers et assimilés

1

1a

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Depuis plus de 10 ans, Grand Chambéry mène des actions auprès des habitants ou des professionnels pour réduire la quantité de déchets produits sur le territoire.

Signataire de plusieurs contrats successifs avec l'Agence de la Transition Ecologique (Ademe) afin de bénéficier soit d'un accompagnement technique, soit de financements, Grand Chambéry a ainsi réussi le pari de **diminuer de plus de 18% le ratio de déchets** produits par habitant entre 2010 et 2024.

LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES : SEMER LES GRAINES DE LA SOBRIÉTÉ

L'agglomération propose des animations pédagogiques de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur. Trois animatrices de Grand Chambéry ont en charge tout le cycle élémentaire, et un partenaire associatif, France Nature Environnement 73, intervient dans le secondaire et le supérieur.

Ces animations ont vocation à développer chez les élèves la connaissance des moyens à leur disposition pour éviter la consommation de ressources, réduire le gaspillage alimentaire, s'approcher du zéro déchet, et commencer à adopter de nouveaux comportements.

Les formats sont variés pour s'adapter à l'âge des élèves et aux attentes des enseignants : ateliers d'échange autour de situations concrètes, explications à l'aide de maquettes, exercices au tableau et sur table, jeux, démonstration de camion poubelle, visites d'installations de valorisation des déchets, ...

Sur l'année scolaire 2023/2024, ce sont **plus de 6 000 élèves qui ont été sensibilisés, de la maternelle à l'enseignement supérieur**, mais aussi au cours d'événements réservés aux scolaires comme le jeudi précédant le Dimanche de Récup' du printemps.

	Élèves	Interventions
Animateur et animatrices de Grand Chambéry	4 099	490
France Nature Environnement 73	1 788	90
Total	5 887	580

LES ATELIERS ET VISITES

Quoi de mieux que mettre en pratique de nouveaux gestes pour changer ses habitudes ?

C'est la méthode choisie par Grand Chambéry pour accompagner ses habitants vers une consommation plus responsable et moins productrice de déchets. Des ateliers sont donc proposés gratuitement tout au long de l'année pour faire ses propres emballages cadeaux, découvrir les couches lavables pour son nouveau-né, conserver ses aliments, se former aux techniques de compostage et de jardinage, fabriquer de la déco en récup, etc ...

L'offre d'ateliers zéro déchet s'est diversifiée puisque de nouveaux prestataires permettent maintenant de concevoir ses propres couches lavables ou son sac à pain, de fabriquer des abris pour les animaux pour renforcer la biodiversité, ou d'apprendre à réparer ses vêtements !

	Participants	Interventions
Ateliers	802	98
Visites	403	41
Total	1205	139

LES ÉVÈNEMENTS

En tant qu'organisatrice ou participante, la Direction de la gestion des déchets est intervenue sur plusieurs événements dans le courant de l'année :



Début d'une partie de l'escape game zéro déchet, le décompte est lancé, vont-ils réussir à résoudre toutes les énigmes à temps ?

■ **Le 5 mai, un dimanche de récup'** s'est tenu au château du Forézan à Cognin.

Les 2 niveaux du château ainsi que ses extérieurs ont été investis pour cette édition de printemps. **817 visiteurs** se sont essayés aux ateliers proposés.

Cette année, c'est la journée du jeudi précédent qui était réservée aux enfants des écoles primaires de Cognin et de Jacob-Bellecombette : **169 élèves** ont pu participer à des ateliers récup', compostage, et se challenger sur notre escape-game zéro déchet !

■ **Les 8 et 9 juin**, nous nous sommes retrouvés au village du Relais pour la Vie organisé par la ville de La Motte-Servolex : **45 personnes** sont passées sur le stand pour échanger sur les gestes pouvant limiter les déchets en faisant l'escape game zéro déchet Trizzy.



Démonstration d'une opération de vidage d'un conteneur

Comme chaque année, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le samedi 21 septembre, la Direction de la gestion des déchets a ouvert les portes de son service collecte et fait visiter les locaux sociaux et le parc de véhicules à 59 adultes et enfants : bureaux, vestiaires, démonstration du logiciel de suivi des circuits de collecte et démonstration de camions de collecte ... de quoi répondre à la curiosité des petits et des grands !



Graph d'un conteneur de déchetterie par un artiste du collectif de la Maise

- Le 24 novembre, l'incontournable **Dimanche de Récup' de Noël** a accueilli **855 visiteurs** au gymnase du Parc à Challes-les-Eaux autour d'ateliers de décorations en récup', de cours de couture, d'un grand jeu sur le tri des déchets, et d'une **conférence de Jérémy Pichon**, auteur du célèbre guide « Famille presque zéro déchet » !
- Et du 25 au 29 novembre, le service a initié un nouvel événement sur la déchetterie de Bissy : une semaine du Répar'acteur ! pour sensibiliser les utilisateurs de la déchetterie aux gestes de réemploi (dépôts de matériaux sur une zone éphémère) ou de réparation avec la présence du collectif **Atelier Bricole Chambérien et des Chantiers Valoristes** pour informer sur leurs ateliers de réparation d'appareils électroménagers et du **Sofa d'Edna** pour donner des solutions de réparation ou surcyclage du mobilier en bon état. **75 personnes ont aussi été sensibilisées à d'autres gestes**



PROJET 2025

Proposer une sensibilisation à la gestion des végétaux au jardin sur la déchetterie de Bissy pour la semaine Tous Au Compost !

LES DÉCHETS COMPOSTABLES

Parce que les restes de la préparation des repas sont des richesses biologiques et non des déchets, Grand Chambéry œuvre depuis des années pour leur retour à la terre par compostage. L'année 2024 restera marquante dans ce domaine.

DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS, À INSTALLER DANS SON JARDIN

Grand Chambéry distribue des composteurs domestiques depuis plus de 20 ans.

Grâce à cette mesure, le nombre de composteurs distribués en 2024 a concerné **1 293 foyers**, ce qui donne un total de près de 15 000 composteurs sur le territoire qui permettent de détourner plus de 2000 tonnes de déchets compostables par an.

DES COMPOSTEURS PARTAGÉS POUR LES LOGEMENTS COLLECTIFS ET LES ÉTABLISSEMENTS

La première installation d'un site de compostage partagé remonte à 2009.

134 sites à fin 2024 sont en service, dont 16 qui ont été installés dans le courant de l'année et 6 installés dans des établissements (collèges, lycées...).

Les 16 sites qui étaient en fonctionnement sur La Motte-Servolex, ouverts aux habitants mais en gestion privée par une entreprise d'espaces verts, ont été fermés et remplacés par des composteurs collectables, plus adaptés.

Chaque site digérant en moyenne 1,65 tonne/an, on estime que **232 tonnes de déchets ont été détournées des ordures ménagères**.

LE DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE DES DÉCHETS COMPOSTABLES



2 février 2024 : installation d'un nouveau point de compostage collectable à Barberaz, en présence de Marie Bénévisse et de Arthur Boix-Neveu, Maire et d'agents du service.

Après l'expérimentation menée en 2023 et le choix du composteur collectable, la mise en place de la collecte sur **12 communes de l'agglomération** a pu être réalisée.

291 composteurs collectables accompagnés de leur réserve de broyat ont été installés dans les zones urbaines des communes de : Barberaz, Barby, Bassens, Challes-les-Eaux, Chambéry, Cognin, Jacob-Bellecombette, La Motte-Servolex, La Ravoire, St-Alban-Lesysse, St-Baldoph, St-Jeoire-Prieuré. Près de 60 000 habitants sont concernés par cette collecte.



Une action de communication a été réalisée pour accompagner ces installations. Près de **19 000 foyers** ont été rencontrés en porte-à-porte pour délivrer un message engageant les habitants au tri des déchets compostables.

En 2024, **370 tonnes** ont été collectées par ce dispositif.

PROJET 2025

Le centre ancien de Chambéry sera équipé de matériels adaptés permettant aux habitants de trier leurs déchets compostables.



LES PRÊTS DE BROyeurs À VÉGÉTAUX

Grand Chambéry offre à ses habitants la possibilité d'utiliser gratuitement des broyeurs à végétaux.

D'une part, des broyeurs thermiques semi-professionnels sur remorque sont mis à disposition des habitants par l'intermédiaire de groupements de communes. Les services techniques des communes peuvent également s'en servir afin d'éviter les déplacements en déchetteries.

**16 broyeurs thermiques
sont mis à disposition
de 36 communes sur 38**

Ces broyeurs semi-professionnels ont été prêtés 428 fois cette année. On estime que les habitants ont ainsi **valorisé 7 215 m³ de végétaux au jardin.**

Soit l'équivalent de **206 bennes de déchetteries évitées !**

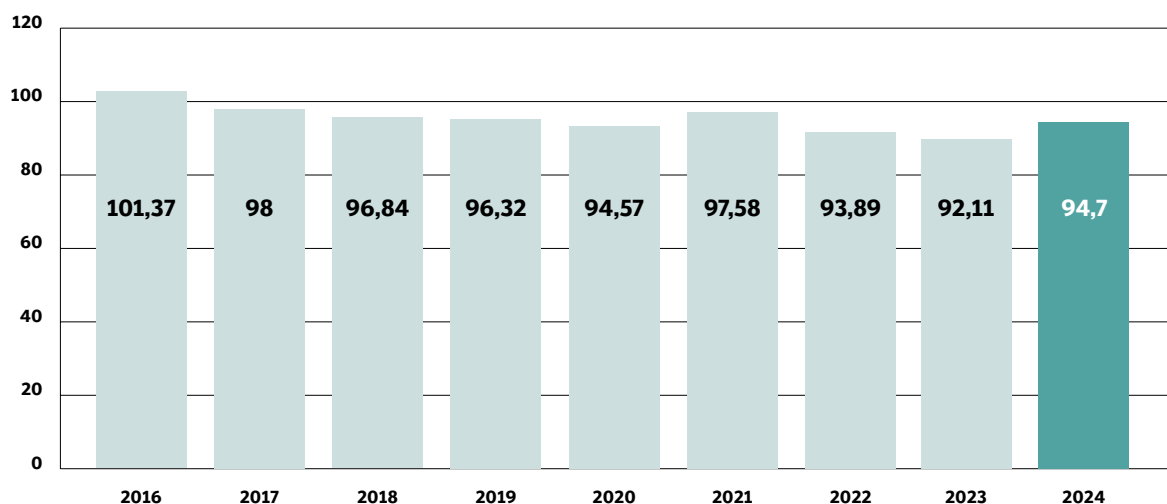
D'autre part, 15 broyeurs, pouvant être transportés dans le coffre d'une voiture, sont disponibles. Le prêt est gratuit sous conditions en s'inscrivant sur simplici.grandchambery.fr

Un total de **126 emprunts** et l'équivalent de **232 m³ évités en déchetterie.**

MESURER LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS

Grand Chambéry dispose d'un indicateur pour mesurer la réduction des déchets collectés : l'indice de réduction des déchets. Il pose le principe que le tonnage de déchets ménagers et assimilés produit en 2010 vaut 100.

Plus l'indice s'éloigne de 100, plus la collectivité est vertueuse en réduction de la production de déchets.



Pour 2024, cet indice augmente légèrement, inversant la tendance à la baisse qui était enregistrée depuis 2016. C'est une alerte qui nous permet de vérifier que la politique de réduction des déchets est fragile, et que les actions engagées

doivent être toujours plus soutenues. Comme ce sont les végétaux déposés en déchetteries qui augmentent le plus, il nous faudra cibler ces apports afin de continuer à réduire nos déchets.

LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Après plusieurs programmes financés ou soutenus par l'ADEME et à visées de réduction de la production de déchets, Grand Chambéry a adopté en Conseil communautaire du 19 décembre 2024, son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Document réglementaire, ce programme d'actions doit se lire comme la feuille de route de la réduction des déchets pour les 6 prochaines années.

74 actions de réduction, articulées autour de 7 axes, doivent permettre d'atteindre aux termes de ces 6 ans de travail **-12% de déchets ménagers et assimilés** produits sur le territoire. Soit une réduction de 60 kg de DMA/habitant/an à horizon 2030. Sachant que la quantité de déchets /habitant était à près de 500 kg/hab en 2019, l'objectif est d'atteindre **436 kg/hab en 2030**.

Pour cela, Grand Chambéry a voté un budget sur 6 ans de 1 357 500 € de fonctionnement et 576 600 € d'investissements.

S'ANCER DANS L'ÈRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Parce que l'économie linéaire puise sans compter dans les réserves naturelles de la terre, Grand Chambéry promeut depuis plusieurs années des actions d'économie circulaire sur son territoire, en grande partie par l'intermédiaire de l'association Solucir.

Les missions de l'association :

Un réseau qui se développe autour de ses valeurs fondatrices

La porte d'entrée référente de l'économie circulaire en Savoie Mont Blanc

Une association qui :

- Identifie et soutient les solutions circulaires du territoire
- Démocratise l'économie circulaire auprès du tissu économique local
- Crée de la valeur économique et environnementale en contribuant à l'émergence de filières

Cette association qui rayonne, qui essaime, et qui influence les politiques publiques en faveur du développement de l'économie circulaire.

Suite à une étude de faisabilité d'un pôle de l'économie circulaire (en quelque sorte un centre commercial de la réparation, du réemploi, de la consommation raisonnable et responsable), portée entre 2023 et 2024, Grand Chambéry travaille au montage juridique que pourrait revêtir un tel lieu.

L'implantation géographique de ce pôle pourrait être validée en 2025.



1b

LA COLLECTE

Dans le cadre d'une politique active d'optimisation de son service et de maîtrise des coûts, Grand Chambéry continue chaque année l'implantation de conteneurs grand volume (conteneurs semi-enterrés ou conteneurs aériens) en lieu et place de nombreux bacs de regroupement.

En 2024, **245 CONTENEURS GRAND VOLUME**

ont été installés sur le territoire dans le cadre de travaux de développement pour moderniser les techniques de collecte et homogénéiser les circuits de collecte ou de travaux de rénovation des conteneurs arrivés au bout de leur durée d'exploitation.

ZOOM

En 2024, la commune de Saint-Jean-d'Arvey a été entièrement conteneurisée, en procédant à la densification de points d'apport volontaire existants et en procédant à la rénovation de tous les sites de conteneurs de « première génération ».

Au total,

15 CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS
ont été implantés.

Ainsi, le double système de collecte qui persistait dans cette commune rurale a été supprimé. Les habitants disposent désormais d'un service de collecte identique pour tous avec une offre de tri des déchets adaptée.



Site de conteneur à St-Jean-d'Arvey

Cette année, l'implantation de **121 CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS** PARTICIPE AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE DE CONTENEURISATION DE L'AGGLOMÉRATION.

Trois chantiers significatifs ont été abouti :

- La commune de Challes-les-Eaux s'est vu équiper de 6 nouveaux sites, soit 29 conteneurs semi-enterrés en plus,
- A Saint-Alban-Leyssie, pas moins de 43 conteneurs (aériens et semi-enterrés) ont été implantés sur 10 nouveaux points d'apport volontaire.
- Et Chambéry complète les travaux de développement avec 46 conteneurs installés sur 18 sites. Le quartier du « petit Biollay » est désormais entièrement conteneurisé une zone d'habitation verticale significative.

Des sites déjà existants peuvent être concernés par des adaptations (ajout de conteneurs grand volume lorsque la population du quartier augmente par exemple) ou encore des opérations de rénovation. En effet, les conteneurs semi-enterrés de première génération (avec une cuve plastique) implantés depuis les années 2010 sont en fin de vie et font l'objet depuis plusieurs années d'une campagne d'envergure de rénovation.

Dans un souci d'optimisation et de sécurisation, des sites peuvent aussi être déplacés.

Cette année, 64 conteneurs semi-enterrés ont été rénovés.

L'ORGANISATION DU SERVICE

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont l'une des compétences historiques de l'agglomération. Au sein de la Direction de la gestion des déchets, le service collecte est chargé de :

- Collecter les déchets des ménages et ceux des professionnels qui sont similaires aux déchets ménagers ; ce qu'on appelle les déchets ménagers et assimilés comprenant :
 - les ordures ménagères résiduelles (bac gris), ou OMR
 - les emballages et papiers (bac jaune), collecte sélective ou CS
 - les emballages en verre (bac vert)
 - depuis octobre 2023, les déchets compostables ou biodéchets.
- Transporter ces déchets vers des installations performantes de valorisation, pour recyclage ou production d'énergie.

La collecte se fait majoritairement en régie avec le personnel et le matériel de Grand Chambéry.

Les prestations entrant dans le cadre de marchés publics concernent :

- dans les Bauges, la collecte du verre effectuée par la société MINERIS
- les collectes du centre-ville de Chambéry le samedi matin, réalisées par les sociétés Trialp Mineris
- la collecte des cartons des commerçants dans le centre-ville de Chambéry faite par la société TRIALP, en vélo pour les zones piétonnes, et en benne classique sur les autres secteurs
- la collecte des textiles, linge de maison et chaussures, assurée par Emmaüs Vêtements
- la collecte des déchets compostables de restaurants de Chambéry faite par TRIALP.

ZOOM

La collecte des biodéchets se développent efficacement en 2024. Elle s'effectue en régie. 291 composteurs collectables ont été installés en zone urbaine. Ce sont 369 tonnes qui ont été collectées puis déposées à la plateforme de traitement de Champlat.

La fréquence de tournée reste à stabiliser mais pour cette première année d'exploitation, les rotations s'effectuent 1 fois toutes les 4 semaines sauf pour Chambéry programmée toutes les 3 semaines.

Chaque semaine, une tournée de réapprovisionnement en broyat est organisée soit par la régie soit par des structures d'insertion.



16 mai 2024 : Installation d'un point de composteur collectable à La Motte-Servolex, en présence de Marie Bénévise, de Luc Berthoud, Maire et Jessy en charge des collectes.

UN SERVICE, DES HOMMES ET DES FEMMES

Au sein du service « exploitation – collecte », **68 agents** veillent au bon déroulement des **19 collectes quotidiennes** du territoire :

18

CHAUFFEURS BOM

(Benne Ordures Ménagères) polyvalents ripeurs

18

GRUTIERES

(polyvalents tous camions)

7

**CHEFS
D'ÉQUIPE**

23

RIPEURS

2

**CHEFS
DE SERVICE**

A bord des **19 VÉHICULES DE COLLECTE** (8 camions grue et 11 camions BOM), ils circulent au quotidien du lundi au vendredi sur l'ensemble du territoire. Au total, le parc de camions est constitué de **32 VÉHICULES POIDS LOURDS** permettant d'assurer les entretiens/réparations nécessaires sans contraindre les plannings du service public de collecte des déchets.

ZOOM

RÉORGANISATION DE LA COLLECTE

Depuis octobre 2024, une réorganisation du service de collecte a été initiée, visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et la qualité du service rendu aux usagers. Cette réforme s'est structurée autour d'une organisation par secteur géographique clairement défini, permettant d'accroître l'autonomie et la responsabilisation des équipes sur le terrain.

Le service compte désormais 7 chefs d'équipe, chacun responsable d'un secteur, accompagné d'environ 8 agents de collecte dédiés qui maîtrisent parfaitement leur périmètre d'intervention. Ces secteurs sont supervisés par 2 responsables de territoire assurant la cohérence et la coordination globale du service.

Cette sectorisation facilite une meilleure réactivité face aux demandes des habitants car les agents peuvent rapidement remonter toute anomalie, dysfonctionnement ou requête spécifique via leur chef d'équipe. Par ailleurs, cette nouvelle organisation favorise une communication plus fluide entre les équipes de terrain et l'encadrement contribuant ainsi à une amélioration significative du service rendu à l'utilisateur.



5h30 au centre technique municipal, préchauffage des camions pour les collectes du jour.

La collecte se pratique en apport volontaire, soit dans des bacs de regroupement, soit dans des conteneurs grand volume (CGV) enterrés, semi-enterrés ou aériens.

Collecte sélective :

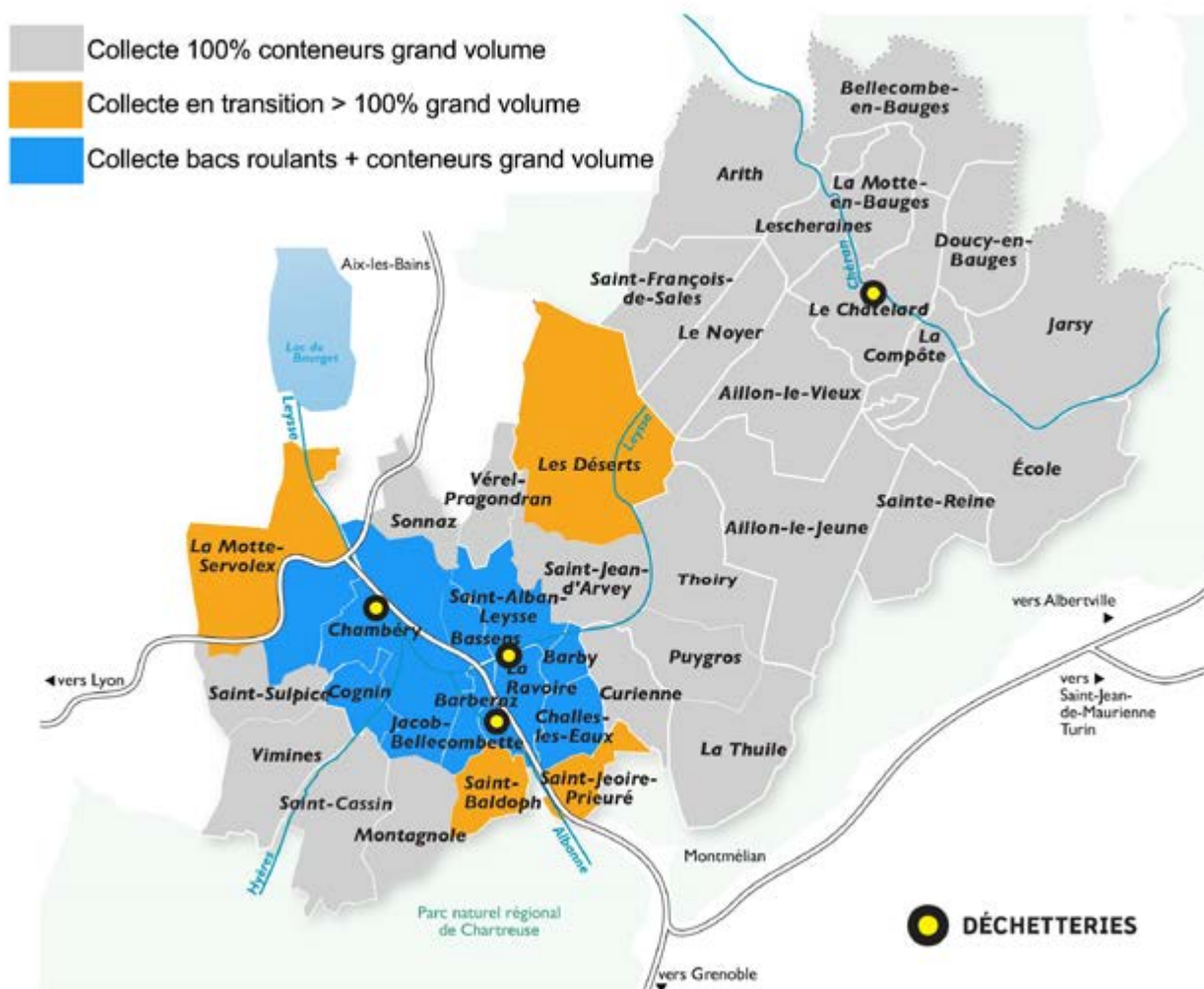
50% DES TONNAGES
SONT COLLECTÉS
EN BACS ROULANTS

50% EN CONTENEURS
GRAND VOLUME

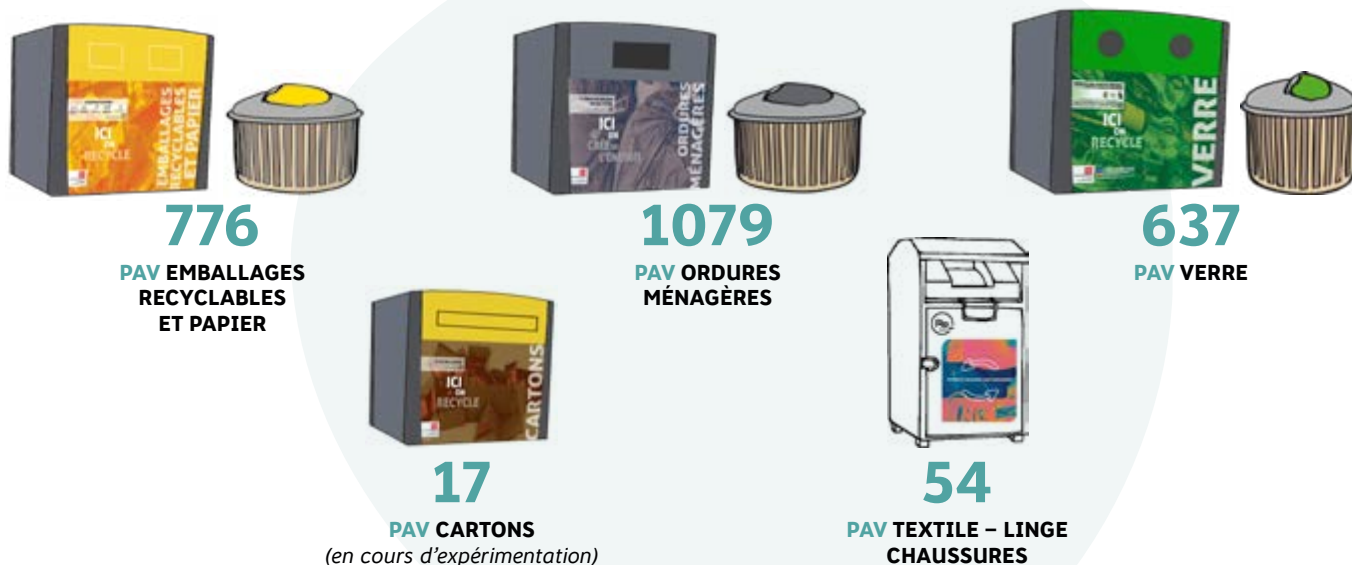
Ordures ménagères :

55% DES TONNAGES
SONT COLLECTÉS
EN BACS ROULANTS

45% EN CONTENEURS
GRAND VOLUME



NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)



ET UN PARC DE BACS ROULANTS COLLECTIFS DE PLUS DE **10 000** UNITÉS.

LA FRÉQUENCE DES COLLECTES

Toutes les collectes, pour les deux flux ordures ménagères résiduelles et déchets d'emballages, papiers et cartons sont planifiées de 5h15 à 11h45 du lundi au samedi.

Une collecte est également réalisée le samedi, elle est assurée par un prestataire de service, le groupement Trialp / Mineris.

Les jours de collecte sont connus et le passage du camion a lieu entre 5h15 et 11h45. Aucun horaire précis de passage dans un secteur, dans un quartier, dans une rue n'est donné par le service car il reste variable.

Les jours de collecte sont évolutifs et peuvent être modifiés en cas de nécessité de service.

La fréquence et les jours de collecte sont définis par type de déchets, par commune et par quartier :

- pour les ordures ménagères résiduelles, la fréquence varie d'une fois par quinzaine (en zone rurale) à 6 fois par semaine (hyper centre de Chambéry),
- pour les déchets d'emballages, papiers, cartons, la fréquence varie d'une fois par semaine à 3 fois par semaine.

Toutes les collectes sont assurées les jours fériés en semaine conformément au planning normal des tournées. Par ailleurs, la collecte peut être assurée de façon différente ou différée en fonction d'événements exceptionnels (événements, travaux, restriction de circulation...).

Concernant les collectes en camion-grue, elles sont théoriquement dimensionnées sur la base d'une collecte hebdomadaire en OM et en CS. Aujourd'hui, les conteneurs enterrés d'ordures ménagères de l'hyper-centre de Chambéry et certains des hauts de Chambéry sont collectés 3 fois par semaine compte-tenu de leur forte utilisation.

Quelques points très ponctuels de CS sont quant à eux collectés 2 fois par semaine en vue d'éviter tout débordement.

Pour la collecte du verre, le rythme général des collectes est établi à 1 fois toutes les 3 semaines.

Plusieurs secteurs voient leur fréquence augmenter en fonction de la saisonnalité : la collecte des stations de la Féclaz, du Margéraz, et des Aillons est doublée en saison d'hiver. De même, le plan d'eau de Lescheraines est davantage collecté l'été.

LES TONNAGES COLLECTÉS HORS DÉCHETTERIE

> **43 259** TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS
SOIT **301** KILOS/HABITANT/AN

	Collectes principales 2024 en tonnes	Evolution par rapport à 2023	Ratio / habitant 2024 en kilogrammes 143 616 habitants
Ordures ménagères	31 337	-1%	218
Emballages recyclables et papier	6 494	4,7%	45
Verre	4 211	-0,7%	29

- **Les ordures ménagères sont stables en 2024** à tendance à la baisse et cela malgré une augmentation de la population. Le développement de la collecte séparée des biodéchets explique en partie cette tendance.
- **La collecte sélective des emballages et des papiers augmente de 5%.** C'est un bon résultat qui confirme l'extension des consignes de tri à tous les emballages. D'autant, que le refus de tri entrant a diminué, ainsi la matière qualitative est en nette augmentation. Mais globalement les progrès doivent encore persister étant donné la part de déchets recyclables encore présente dans les ordures ménagères résiduelles
- **La collecte du verre est stable cette année.** Ainsi elle stabilise les bons résultats de 2023 qui affichait une très nette augmentation des tonnages.

LES COLLECTES SPÉCIFIQUES

■ Les sapins de Noël

Chaque année, deux collectes hippomobiles des sapins de Noël sont effectuées dans le centre-ville de Chambéry en janvier. La société Trialp met à disposition un de ses agents et ses chevaux pour promouvoir cette modalité douce.

En 2024,

5,10 TONNES
DE SAPINS
ONT REJOINT
LA PLATEFORME
DE COMPOSTAGE
DE CHAMPLAT

■ La collecte des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) :

La prestation de collecte des textiles a été attribuée à Emmaüs Vêtements dans le cadre d'un marché public de promotion de l'emploi de personnes en situation d'exclusion, résidant sur le territoire de l'agglomération.

Cette collecte permet le maintien sur l'agglomération d'une unité de tri des TLC usagés au bénéfice des demandeurs d'emploi, et permet la valorisation de ces TLC dans une perspective de réduction des déchets (revente en boutiques, recyclage en panneaux d'isolation).

■ Collecte des cartons des commerçants de l'hyper-centre de Chambéry :

Cette collecte est réalisée en camion pour les rues principales et en vélo dans les rues piétonnes.

En 2024,

228 TONNES DE CARTONS

ont été collectées et envoyées au centre de tri pour intégrer les filières de recyclage.

En 2024,



548

TONNES COLLECTÉES
SOIT 3,8 KG/HAB

DONT 158 TONNES
COLLECTÉES
EN DÉCHETTERIE

■ Les conteneurs cartons

17 CONTENEURS
AÉRIENS

66 TONNES
DESTINÉES OU
RECYCLAGE



LES DÉCHETS DES PRODUCTEURS NON MÉNAGERS

Si la collectivité a une obligation de collecte des déchets ménagers, elle n'en a aucune pour les déchets dits assimilés. Pour ces derniers, elle est libre de fixer la limite de la prestation qu'elle assure, en fonction des quantités, caractéristiques, et sujétions techniques particulières nécessaires (Article R224-26 CGCT).

Ainsi Grand Chambéry a fixé dans son règlement de collecte le seuil de 5 m³ par semaine.

Ainsi, tout professionnel produisant plus de 5 m³ de déchets assimilés par semaine est considéré comme gros producteur et les déchets produits au-delà de ce seuil ne sont pas collectés par

Grand Chambéry. En deçà de ce seuil, en fonction du volume produit, et du montant de la TEOM acquittée par ce professionnel, un contrat de redevance spéciale peut être passé entre lui et Grand Chambéry.

713 contrats sont établis avec des établissements « professionnels » dont 14 nouveaux en 2024.

Environ 7000 tonnes d'ordures ménagères et 1500 tonnes de déchets recyclables sont produits par ces professionnels et collectées par Grand Chambéry.

LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

Le service maintenance assure toutes les missions d'entretien et de maintenance en soutien aux services d'exploitation. La priorité de ses actions vise la continuité des tournées de collectes en régie.

8 agents constituent cette équipe :

- 1 chef de service et 1 chefs d'équipe,
- 2 agents en charge du parc de bacs roulants
- 4 agents en charge des camions et CGV

Quelques chiffres :

- **Plus de 1000 bacs roulants déployés**, remplacés ou réparés chaque année.

A savoir que tous les bacs ou couvercles hors service, sont récupérés par le fournisseur ou un repreneur de « seconde main » en vue de leur recyclage.

- **Des interventions quotidiennes sur le parc de plus de 2 500 CGV :**

essentiellement des opérations de réparations. L'objectif étant de tendre vers une maintenance préventive.

- **1 à 2 campagnes** par an de lavage et désinfection des conteneurs sont effectuées : bacs roulants et CGV. Tous les conteneurs semi-enterrés sont au moins lavés une fois par an ainsi que les bacs roulants des points publics. Pour tous les flux de déchets.

- Concernant les véhicules de type poids lourds, **l'équipe assure l'entretien de tout le parc**, soit plus de 30 véhicules poids lourds. Elle suit les contrôles réglementaires (trimestriels, semestriels et annuels), puis programme les interventions nécessaires ; elle fait le lien entre tous les prestataires intervenant sur les véhicules : atelier mécanique de la ville de Chambéry, garages, hydrauliciens, chaudronniers, pneumatiques ...



1C

Seulement 1 %
des déchets sont enfouis
en centre de stockage.

LA VALORISATION

99 % des déchets ménagers et assimilés collectés sont traités sous une forme de valorisation :

- valorisation énergétique, avec l'incinération des ordures ménagères résiduelles et des refus de tri de la collecte sélective
- valorisation matière : par le recyclage des matériaux issus de la collecte sélective, le verre, et les déchets de déchetteries (ferrailles, cartons, bois, une partie des gravats...)
- valorisation organique : le compostage des végétaux.

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Il est réalisé par **l'unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets (UVETD)**. Cette dernière dispose de trois lignes d'incinération.

Afin d'assurer une combustion la plus complète possible, les déchets sont brûlés à une température supérieure à 850°C, ce qui permet de détruire l'ensemble des dioxines générées. Les fumées subissent un traitement de type sec et répondent aux normes en vigueur. Les gaz épurés sont ensuite évacués par des cheminées équipées d'analyseurs en continu. L'énergie est récupérée en vapeur d'eau sous pression puis valorisée sous forme de chaleur et d'électricité.

En 2024, l'UVETD a produit :

30 353 MWh d'électricité soit les besoins annuels de 4 370 foyers et le fonctionnement propre de l'unité.

108 542 MWh de vapeur et eau surchauffée, soit les besoins annuels en chauffage et en eau chaude de 10 500 foyers.

La compétence du traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective ayant été transférée à Savoie déchets, les installations du centre de tri et de l'UVETD sont présentées en détail dans le rapport annuel d'activité de Savoie déchets.

En savoir plus : [SAVOIE-DECHETS.COM](https://www.savoye-dechets.com)

SavoieDéchets
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS



LE CENTRE DE TRI

Il accueille les déchets recyclables provenant de la collecte sélective en « multi-matériaux » : emballages (hors verre), papiers et cartons. Les différentes catégories de matériaux qui résultent de la séparation mécanique et manuelle réalisée au centre de tri, sont conditionnées en balles, qui seront dirigées vers les usines de recyclage, en France ou en Europe.

IMPORTANCE DE LA QUALITE DU TRI :

Les refus de tri correspondent aux déchets jetés par erreur ou par manque de civisme avec les emballages et papiers triés dans le cadre de la collecte sélective. Ils engendrent des problèmes techniques au niveau du parcours de traitement et peuvent mettre les agents de tri en danger.

Sur la base des caractérisations obligatoires d'échantillons de tournées de collecte sélective en entrée du centre de tri, Grand Chambéry affiche un taux de refus de tri 2024 de 22,42 %. Il est en baisse par rapport à 2023. La mise en route du nouveau centre de tri au dernier trimestre 2025 devrait permettre de rendre des résultats de tri plus efficient et donc de garantir un taux de refus de tri plus faible.

CONCRÈTEMENT, C'EST UN PEU PLUS DE 1 700 TONNES DE REFUS DE TRI PRODUITS SUR LES 6 494 TONNES DE COLLECTE SÉLECTIVE ENTRANT AU CENTRE DE TRI.

Emballages et papiers

PAPIERS



PETITS CARTONS



MÉTAL



PLASTIQUE



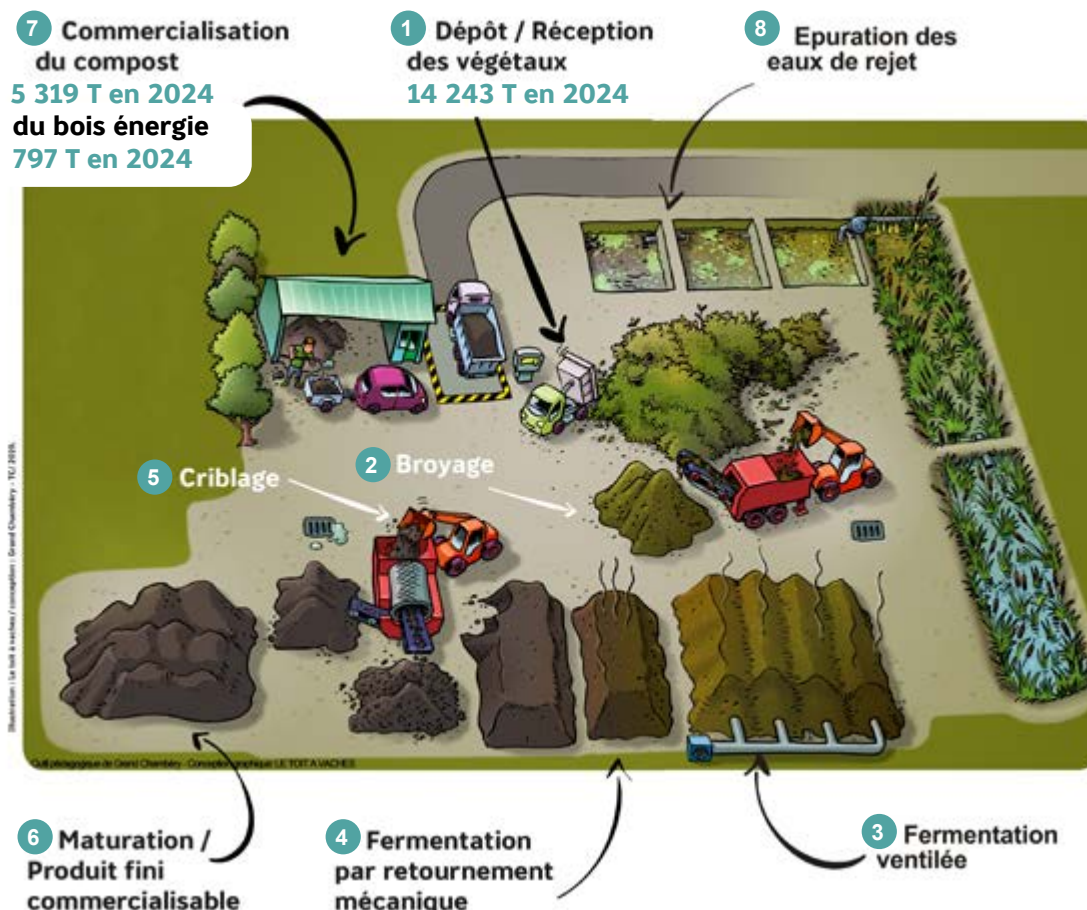
LE TRI PLUS SIMPLE !



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES VÉGÉTAUX

Cette plateforme accueille les déchets verts des déchetteries, des services municipaux et des professionnels. Elle est exploitée par la société Suez Organique dans le cadre d'un marché de prestation de service renouvelé en octobre 2022.



LES ÉTAPES

- 1 Réception des végétaux** : les végétaux déposés proviennent des déchetteries (54,2%), des professionnels (36,1%) et des collectivités locales (9,7%). Ils sont composés de tonte, branchages, feuilles, tailles de haie, sapins de Noël...
- 2 Broyage** : les végétaux sont réduits en broyat par déchiquetage.
- 3 Fermentation ventilée (6 semaines)** : apport d'oxygène (travail en aérobie) dans le compost pour une bonne dégradation et une limitation de l'impact olfactif du site.
- 4 Fermentation par retournement mécanique (3-4 mois)** : le compost est mélangé 2 à 3 fois pour finir de se dégrader.
- 5 Criblage** : le compost est trié mécaniquement par tamisage.
 0-12 mm : destiné à l'ensachage, jardinage d'agrément
 0-20 mm : jardinage, aménagements paysagers,
 0-50 mm : agriculture, gros chantiers, re-végétalisation.
- 6 Maturation** : cette étape permet de transformer du compost frais en compost mûr, riche en humus.
- 7 Commercialisation du compost** : particuliers et professionnels peuvent acheter du compost à la plateforme. En sacs (ou remorques) pour les particuliers et en vrac pour les professionnels, l'agriculture et les gros chantiers ...
- 8 Épuration des eaux de rejets** : sur le site, les eaux de pluie sont récupérées et traitées. En période sèche, l'eau peut être réutilisée pour l'arrosage des végétaux broyés en début de fermentation. Sinon elle est rejetée, après traitement, dans le milieu naturel.

PROJET 2025

Transfert de la compétence à Savoie Déchets,
la plateforme sera mutualisée à l'échelle du département.

1d

LES DÉCHETTERIES

Les déchetteries permettent aux habitants de Grand Chambéry **de déposer gratuitement leurs déchets volumineux et leurs déchets dangereux et toxiques**, qui ne peuvent être collectés dans les conteneurs grand volume.

Des déchetteries privées sont à la disposition des professionnels. La déchetterie du Châtelard, par défaut d'offre privée, peut recevoir les déchets des activités professionnelles.

Le fonctionnement des déchetteries s'appuie d'une part, sur l'accueil des usagers et le conseil apporté pour une meilleure valorisation des

déchets déposés (le « haut de quai ») et d'autre part, sur l'évacuation des bennes vers les filières de valorisation adaptée (le « bas de quai »).

Neuf agents de Grand Chambéry sont chargés de la gestion haut de quai des déchetteries. Des agents de la société TRIALP réalisent aussi l'accueil des utilisateurs en prestation de service. L'évacuation des bennes vers les filières est assurée par les sociétés NANTET, SUEZ, CHIMIREC, TPLM selon les types de déchets.

En 2024, 423 515 usagers ont fréquenté les déchetteries de Grand Chambéry, répartis ainsi :

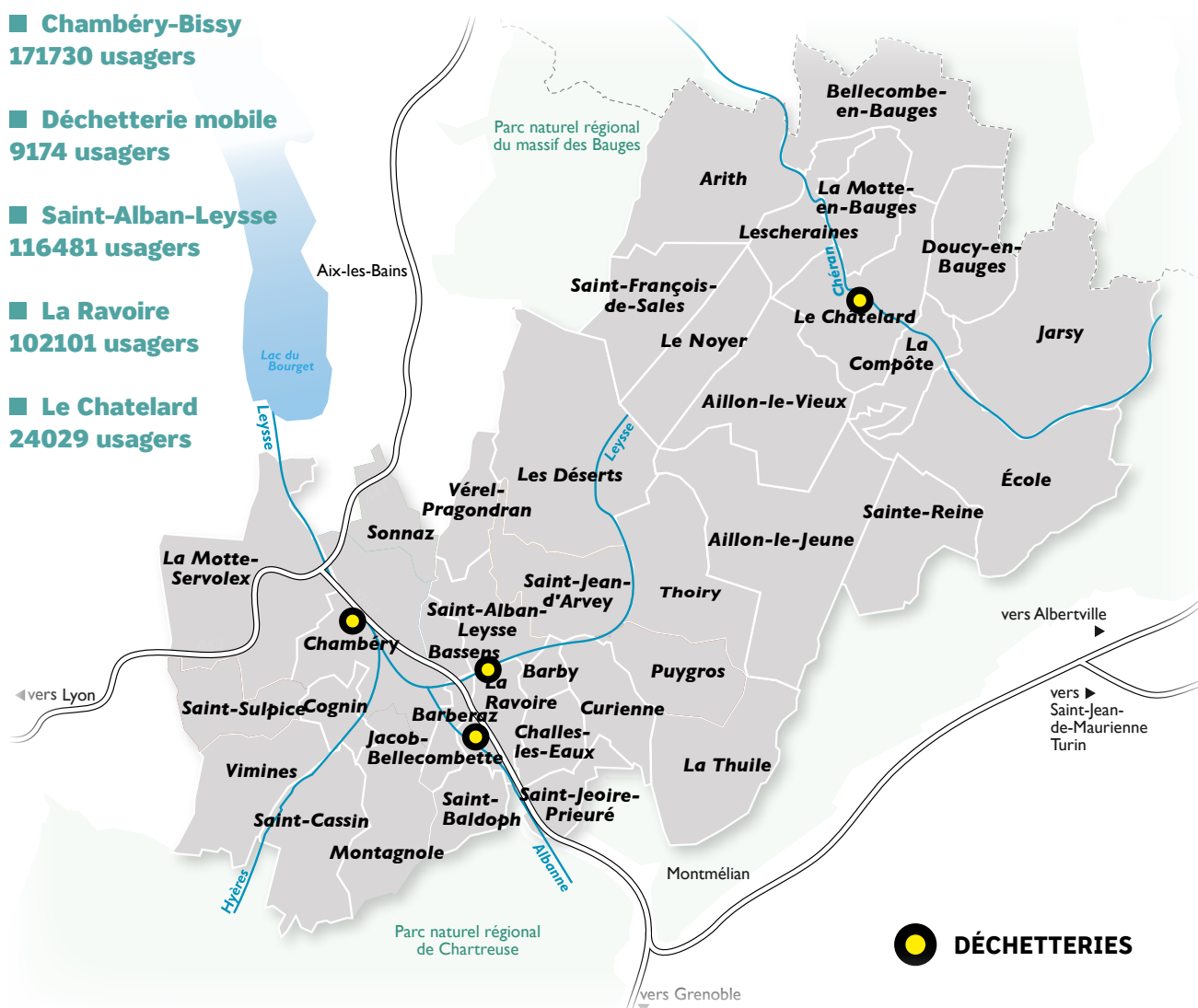
■ **Chambéry-Bissy**
171730 usagers

■ **Déchetterie mobile**
9174 usagers

■ **Saint-Alban-Leyse**
116481 usagers

■ **La Ravoire**
102101 usagers

■ **Le Chatelard**
24029 usagers



Certaines filières sont directement ou en partie prises en charge par des éco-organismes. Ces derniers sont des structures à but non lucratif auxquelles les producteurs concernés par les REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) transfèrent leurs obligations de collecte moyennant le paiement d'une contribution financière. Ils en assurent également la gouvernance (cf. article L.541-10 du Code de l'environnement).

Les éco-organismes sont agréés par les pouvoirs publics sur la base d'un cahier des charges précis pour mener à bien leur mission.

Ainsi, sur les déchetteries de Grand Chambéry, on retrouve les éco-organismes suivants :

ECO-ORGANISMES	DECHETS PRIS EN CHARGE
EcoMaison	Mobilier, couettes et oreillers, Articles de Bricolage et Jardins Non Thermique, Jeux et Jouets
OCAD3E (Ecosystem)	DEEE, ampoules et néons
Corepile	Piles
EcoDDS	Déchets toxiques non professionnels
Ecologic	Articles de Sports de Loisirs, Articles de Bricolage et de Jardins Thermique
Valobat	Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) : Laine de verre, Laine de Roche, plâtres, Bois, Plastiques, Menuiseries vitrées

Au total ce sont quasiment 5 565 tonnes qui sont concernées par une gestion directe des éco-organismes.

LA DÉCHETTERIE MOBILE

En 2024, la déchetterie mobile a été déployée sur de nombreuses communes du territoire pour répondre à un besoin de gestion des déchets encombrants de proximité et à l'éloignement des déchetteries de certaines zones rurales de l'agglomération.

Elle circule dans l'agglomération et s'installe pour une demi-journée dans des quartiers ou villages. Elle permet notamment aux personnes non motorisées de bénéficier des mêmes services (ou presque) que ceux proposés dans les déchetteries classiques. Ce service gratuit est réservé aux particuliers.

RÉSULTATS D'UNE ANNÉE DE DÉPLOIEMENT DE LA DÉCHETTERIE MOBILE :

Communes	Tonnage	Fréquentation
Aillon-le-Jeune	11,803	186
Arith	8,608	126
Barberaz	1,975	172
Barby	1,19	80
Bassens	1,656	61
Bellecombe-en-Bauges	4,464	83
Challes-les-Eaux	6,522	332
Chambéry	81,226	4388
Chambéry	1,758	147
Cognin	16,731	738
Curienne	4,053	95
Ecole	1,365	29
Jacob-Bellecombette	3,685	136
Jarsy	1,434	40
La Motte-en-Bauges	3,176	86
La Motte-Servolex	4,418	315
La Ravoire	1,945	100
La Thuile	7,445	141
Le Noyer	2,128	43
Les Déserts	9,613	163
Lescheraines	1,344	36
Montagnole	9,644	206
Puygros	15,683	194
Saint Jeoire Prieuré	0,489	28
Saint-Baldoph	0,864	57
Saint-Cassin	3,374	96
Sainte-Reine	2,899	51
Saint-François-de-Sales	0,343	15
Saint-Jean d'Arvey	2,707	70
Sonnaz	4,655	131
St Jeoire Prieuré	1,445	66
St Sulpice	6,195	118
Thoiry	11,814	174
Vérel-Pragondran	2,637	68
Vimines	20,272	403
Total général	259,56	9 174

Plus de 2000 passages en déchetterie mobile par rapport à 2023



ZOOM

LE NOUVEAU MODULE DE DÉCHETTERIE MOBILE.

C'est un des premiers modules de ce type en France. Il s'agit d'un caisson se transformant en lieu de vie et lieu de travail.

Il permet de collecter de nombreux flux de déchets et de permettre aux agents d'avoir un espace de rangement et des sanitaires.

La déchetterie mobile, place St Léger à Chambéry



LE RÉEMPLOI

Sur les 3 déchetteries du bassin chambérien, l'agglomération a missionné l'association Les Chantiers Valoristes, pour une prestation de prélèvement et de valorisation (par réemploi, réutilisation, ou démantèlement pour valorisation matière) d'objets et de matériaux encore en bon état apportés par les usagers. Cette mission de « réemploi » doit être généralisée par tous les acteurs intervenant sur les hauts de quai (régie et prestation).

LES TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE

23 828 TONNES COLLECTÉS* = **165 KILOS PAR HABITANT**

* dont 158 T de textiles inclus aux tonnages des collectes spécifiques

	Type de valorisation	Chambéry Bissy	La Ravoire	St Alban Laysse	Le Châtelard	Déchetterie mobile	Autres	Total général
Amiante	Enfouissement	38,1	0,0	0,0	27,7	0,0	38,8	104,7
Autres - non dangereux	recyclage	326,7	51,6	43,6	52,7	5,7	0,0	480,2
Bois	recyclage et valorisation énergétique	1 800,3	793,8	794,5	391,2	4,6	22,3	3 806,7
Bricolage, jardin, Sport et loisirs	recyclage et valorisation énergétique	48,6	12,1	18,4	6,3	3,5	0,0	88,8
Déchets dangereux	recyclage et valorisation énergétique	96,9	48,5	43,9	32,2	8,2	0,0	229,7
Equipements électriques et électroniques	Réutilisation et recyclage	390,0	157,2	197,7	67,5	30,4	0,0	842,8
Gravats	recyclage	1 739,3	1 000,3	1 005,0	255,4	0,0	26,9	4 027,0
Huiles	recyclage	17,3	10,2	9,7	5,4	1,7	0,0	44,4
Métaux	recyclage	0,0	0,0	0,0	109,8	15,3	0,0	125,1
Mobilier	recyclage et valorisation énergétique	436,8	334,7	354,9	159,0	106,0	0,0	1 391,4
Papier / cartons	recyclage	398,0	244,5	214,5	61,1	6,3	0,0	924,3
Plâtre	recyclage	392,0	137,2	116,4	46,7	0,1	0,0	692,6
Réemploi	recyclage	34,4	0,0	0,0	0,0	2,7	0,0	37,1
Textiles	recyclage	67,9	39,3	27,0	18,8	5,1	0,0	158,0
Tout venant - incinérables	recyclage	1 034,7	864,0	734,8	304,5	69,9	242,2	3 250,1
Végétaux	Compostage	2 926,8	1 936,3	1 887,8	211,7	0,0	663**	7 625,7
		9 747,8	5 629,7	5 448,4	1 749,9	259,6	993,3	23 828

**dont 658 tonnes directement déposées à la plate-forme de compostage

1e

LA RELATION USAGERS

Informé et donner les clefs pour agir !

Au quotidien, de nombreuses informations sont transmises aux usagers pour informer des changements éventuels et rappeler les consignes de gestion et de tri des déchets.

ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DU TRI DES DÉCHETS COMPOSTABLES

Le service a fait appel à un prestataire de communication dans le but d'aller voir tous les habitants des zones urbaines bénéficiant de la nouvelle collecte mise en place et les inciter à l'utiliser.

Près de 19 000 foyers ont été rencontrés en porte-à-porte.

11 000 autres foyers ont reçu l'information dans la boîte aux lettres.

Les nouvelles consignes de tri des déchets compostables



Quels sont les déchets à composter ?

À volonté



Toutes les épluchures, peaux d'agrumes et coquilles d'œufs broyées.



Les fleurs, plantes fanées et boîtes d'œufs (découpées en morceaux).



Pains rassis, restes de repas (avec ou sans viande et poisson), céréales, légumineuses, et aliments périmés sans emballages.



Marc de café, thé en vrac, filtres à café, sachets de thé et de tisane en papier (sans l'étiquette).

À ne pas composter



Litière et déjections animales, urines et matières solides issues des toilettes sèches.



Les sacs et la vaisselle jetable (même si dit «compostable»).



Papiers imprimés, petites étiquettes et élastiques plastiques.



Les coquillages, os et carcasses en grandes quantités ou de taille importante.

Finis les doutes

Notre moteur de recherche déchets est là pour vous aider.

www.grandchambery.fr/oujeter



L'INTERVENTION DES VOLONTAIRES

Depuis 2007, la direction de la gestion des déchets accueille tous les ans et pour 8 mois (2 jours par semaine) une équipe de 4 volontaires en Service civique au sein de l'association Unis-Cité.

En 2024, les volontaires avaient pour missions de :

- Faire la promotion du tri des déchets
- Participer à des événements et gérer les déchets
- Animer le jeu escape game zéro déchet

LA RELATION USAGERS AU QUOTIDIEN

- En 2024, de nombreuses actions correctives, d'information et de rappel des consignes de gestion et de tri des déchets réalisées sur le territoire, ont concerné **plus de 5000 foyers**.
- **4554 appels et plus de 800 signalements** sur la plate-forme de contact ont été reçus et traités dans le service.
- Des actions de communication ont été réalisées à tous les usagers ayant connu un changement de leurs modalités de collecte ou devant recevoir une information de la part de nos services : distribution de flyers en boîte-aux-lettres ou affichage. **De plus 10 réunions publiques se sont tenues soit en mairie, soit directement sur le terrain.**

LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS :

Au quotidien, des agents contrôlent l'état des points de déchets afin de limiter les incivilités, en lien avec les agents communaux pour organiser des nettoyages rapides.

Une délibération de mars 2018 permet à l'équipe de la relation usagers d'émettre des factures de nettoyage aux usagers ayant abandonné des déchets au sol. Des avertissements permettent de faire un premier rappel à ces contrevenants. A la récidive, une facture correspondant au montant estimé du nettoyage, soit 200 €, est envoyée.

En 2024, le service a émis 104 avertissements et 6 factures de nettoyage.

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Après l'eau et l'assainissement et l'énergie, la loi n°2014-773 du 7 juillet 2014 permet aux collectivités locales compétentes en matière de collecte et de traitement des déchets des ménages d'affecter jusqu'à 1% des ressources qui sont affectées au budget de ces services sur des actions de coopération internationale.

La direction de la gestion des déchets s'est engagée à hauteur de 40 000 € par an, dans le soutien des actions de coopération organisées par l'association Chambéry Solidarité Internationale. Cette association a pour mission de mettre en œuvre la politique de coopération solidaire de la ville de Chambéry et de l'agglomération Grand Chambéry.

En 2024, une mission s'est déroulée à Taroudant, au Maroc, pour lancer les actions suivantes :

- Améliorer les conditions actuelles de collecte et la sensibilisation des usagers
- Réaliser les études complémentaires à la définition d'une stratégie cohérente à Taroudant, en lien avec le plan directeur de gestion des déchets et assimilés de la province.
- Accompagner l'intercommunalité dans la mise en œuvre du projet de décharge contrôlée et la commune de Taroudant pour le quai de transfert et centre de tri.



1g

IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE



- Pour la collecte des déchets,

LES ÉMISSIONS S'ÉLÈVENT
À **706 teqCO₂**



565 teqCO₂ LIÉES
À LA COLLECTE DES DÉCHETS

141 teqCO₂ LIÉES
AU FONCTIONNEMENT DES BÂTIMENTS

- Du côté du traitement (par recyclage et incinération) des déchets ménagers et assimilés, le bilan donne **54 986 teqCO₂**.
Les émissions liées au traitement des déchets sont en grande majorité dues à leur incinération (80%).

- L'incinération des déchets permet toutefois de produire de l'énergie qui est récupérée :
soit environ

9 GWH D'ÉLECTRICITÉ,



550 teqCO₂ ÉVITÉES

35,3 GWH DE CHALEUR,

soit environ

7 600 teqCO₂ ÉVITÉES

(en prenant le facteur d'émission du gaz).

L'autre partie des émissions est liée à la valorisation matière (autrement dit le recyclage des emballages, du verre, etc.). Cette valorisation matière permet également d'éviter l'émission de **30 teqCO₂**.

Pour diminuer une partie supplémentaire des émissions liées à la collecte, Grand Chambéry continue l'acquisition de bennes à ordures ménagères au GNV.



**Indicateurs
financiers
un budget 2024
voté à l'équilibre
strict**

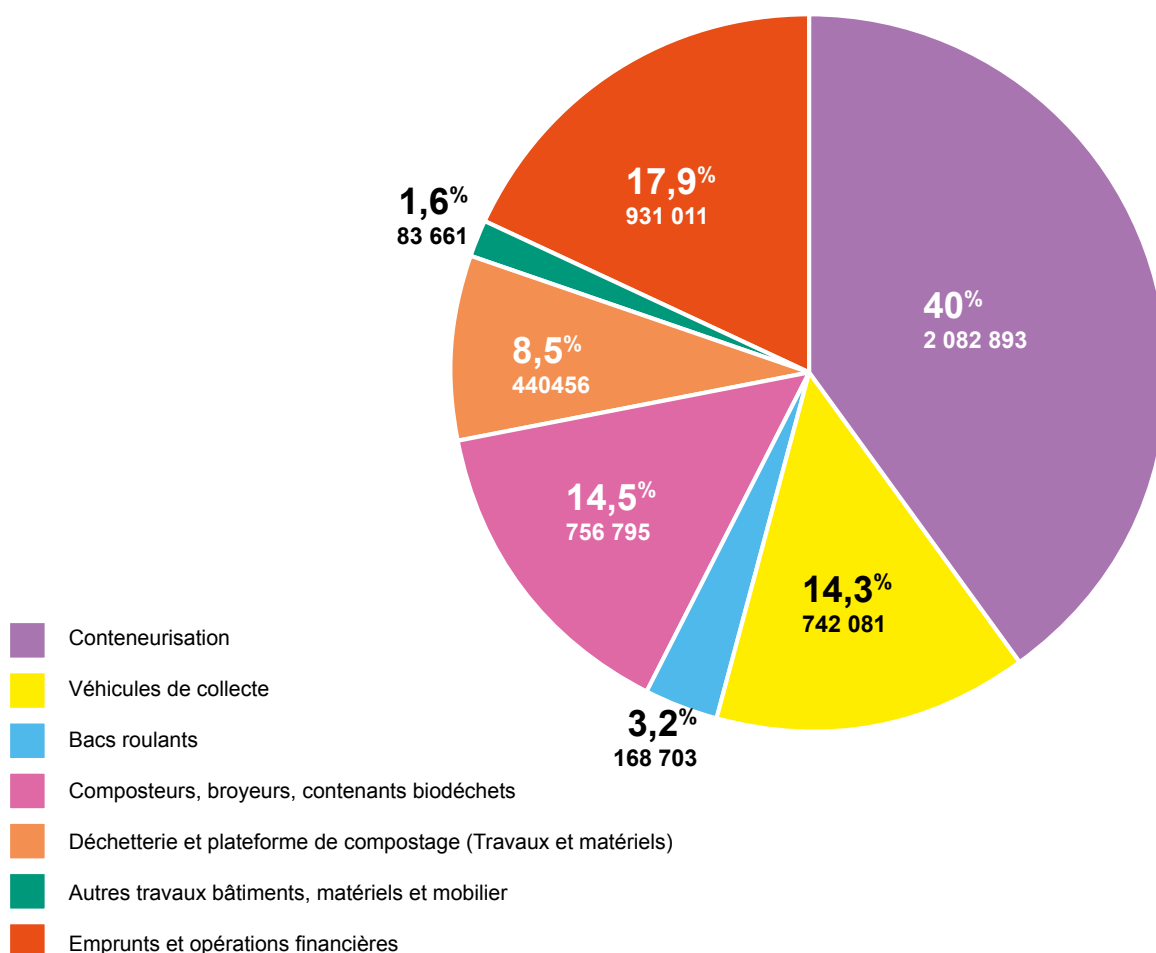
2

2a

MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS ET AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

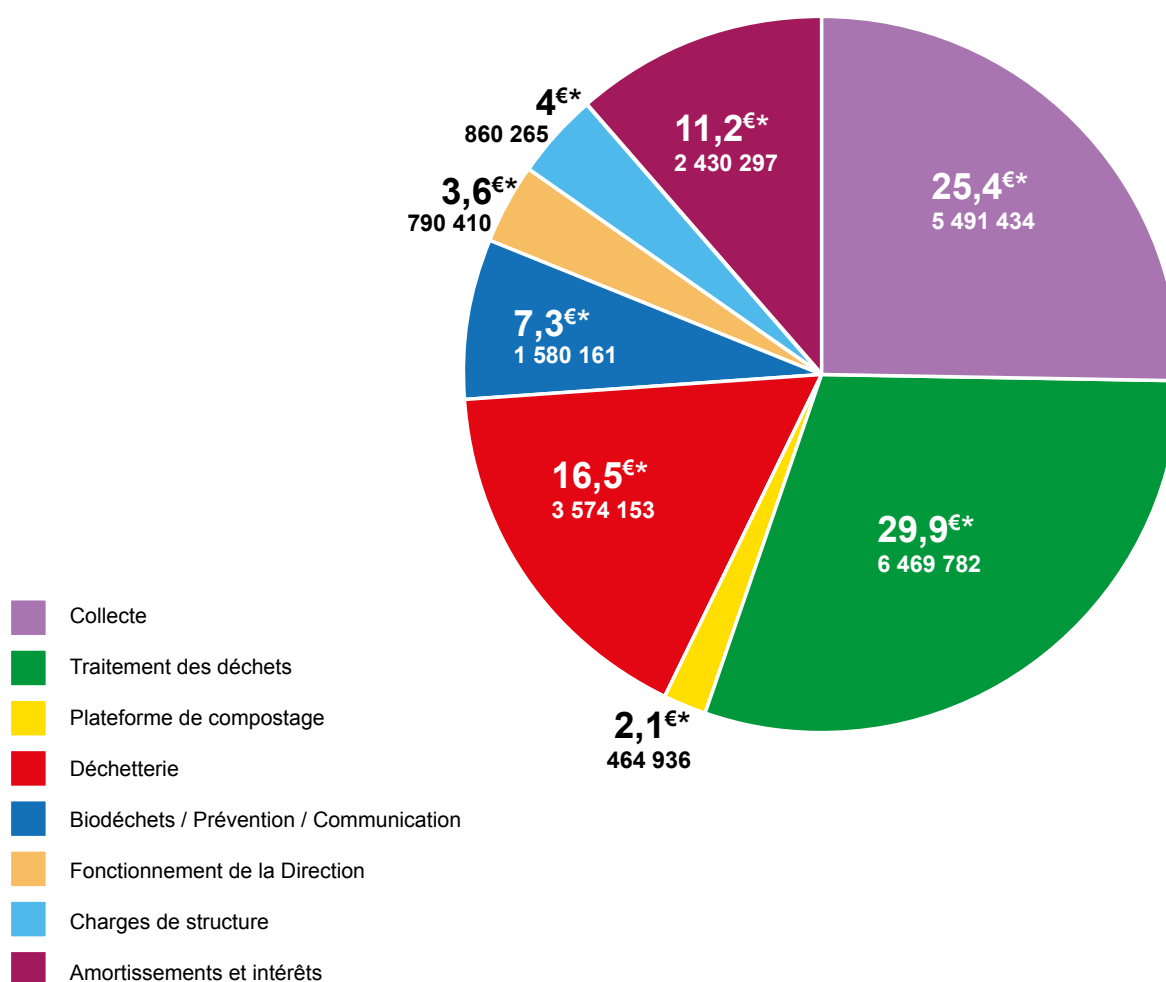
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024 : 5 205 599 €



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 21 661 438 €



*Equivalence pour 100 € de TEOM

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

PRINCIPAUX PRESTATAIRES	DÉTAILS	TOTAL 2024 EN € HT
COMPÉTENCE DÉLÉGUÉE À UN SYNDICAT		
Savoie Déchets	Incinération des OMr	4 391 811
	Tri des collectes sélectives	1 440 180
COLLECTE		
Altitudes VRD/Arter	MO travaux de conteneurisation	39 499
BAMS Digital	Acquisition matériel embarque Sygetrack	45 780
BOM Services	Location Benne	52 525
Chablais Service Propreté	Prestation lavage bacs CGV	234 747
ESE France	Fourniture de bacs roulants et pièces détachées	148 526
Euromaster	Pneumatiques Bom + VL	77 453
Garage Joram	Entretien réparation véhicules de collecte	54 522
Hydrocase	Location ampliroll	26 247
Locca	Location Benne	98 081
Mecanhydro	Entretien réparation véhicules de collecte et matériels	78 289
Minéris	Prestation collecte OM	57 849
Minéris	Prestation collecte verre Bauges	21 527
SAML	Location Benne	85 585
Scania Rhône Alpes	Entretien réparation véhicules de collecte	37 791
Smacl	Assurances	88 947
Spie Batignolles TP Aura Secte	Travaux de conteneurisation	844 966
Sulo	Fourniture CGV semi-enterrés	576 364
Sulo	Fourniture colonnes aériennes	252 493
Sulo	Pièces détachées CGV	21 034
TD Distribution Thevenin Ducrot	Fourniture carburant	252 726
Trialp	Prestation collecte cartons commerçants	130 837
Trialp	Prestation collecte et divers	110 066
Trialp	Prestation collecte des biodéchets	29 517
UGAP	Acquisition véhicules de collecte	543 297
UGAP	Acquisition véhicules de service	29 331
UGAP	Entretien réparation véhicules de collecte	125 718
V Gas Sud Est	Fournitures GNV	73 404
PLATEFORME DÉCHETS VERTS (EXPLOITATION/TRAITEMENT/AUTRES)		
AWT	Traitement déchets verts plateforme Champlat	148 077
Suez Organique	Exploitation de la plateforme de Champlat	287 684
DÉCHETTERIES (EXPLOITATION/TRAITEMENT/AUTRES)		
Alpes manutention	Acquisition et location de matériel	30 429
ARP Sécurité	Prestation surveillance déchetterie	271 249
Chimirec	Traitement déchets ménagers spéciaux	108 824
Les Chantiers Valoristes	Démantèlement/réemploi	98 367
Nantet	Transport et traitement des déchets des déchetteries	1 055 181
Packmat System	Location et maintenance compacteurs	54 946
Sibuet	Transport déchets des déchetteries	116 238
Tplm	Transport et traitement fibrociment amiante, déchets dangereux	118 405
Tplm	Travaux mise aux normes des déchetteries	10 344
Trialp	Exploitation des déchetteries	675 070
UGAP	Acquisition des compacteurs	335 440
PRÉVENTION		
Ateliers de défi	Assistance et communication compostage partagé	31 202
Complémenterre 38	Contenants biodéchets	386 710
Emeraude Id Association	Acquisition composteurs	93 948
L & M Associés	Campagne porte à porte biodéchets	287 001
Les Epigées	Assistance et communication compostage partagé	70 541
MCDA	Entretien réparation broyeurs	31 943
DIRECTION		
DN Pro	Frais de nettoyage des locaux	34 604
Total Energies électricité gaz	Fournitures d'électricité	37 117
Savoie Entretien technique	Frais de nettoyage des locaux	25 215
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS		
Chambéry solidarité internationale	1% déchets	80 000
Enfin réemploi	Développement réemploi	5 000
J'aime Boc'Oh	Anti gaspi alimentaire	5 000
La Toupie le jouet solidaire	Projet recyclerie jeux jouets livres	1 000
Ligue contre le cancer	Soutien collecte verre	12 966
Objethèque de Chambéry	Déploiement emprunt d'objets	5 000
Solucir	Développement économie circulaire	33 628
Unis-cité	Service civique	12 000
SCIC SkiTEC - Participation au capital	Réutilisation de skis usagés	5 000
SCIC Alpes Consigne - Participation au capital	Consignes producteurs locaux	5 000

2b

MONTANT ANNUEL GLOBAL DES RECETTES DU SERVICE

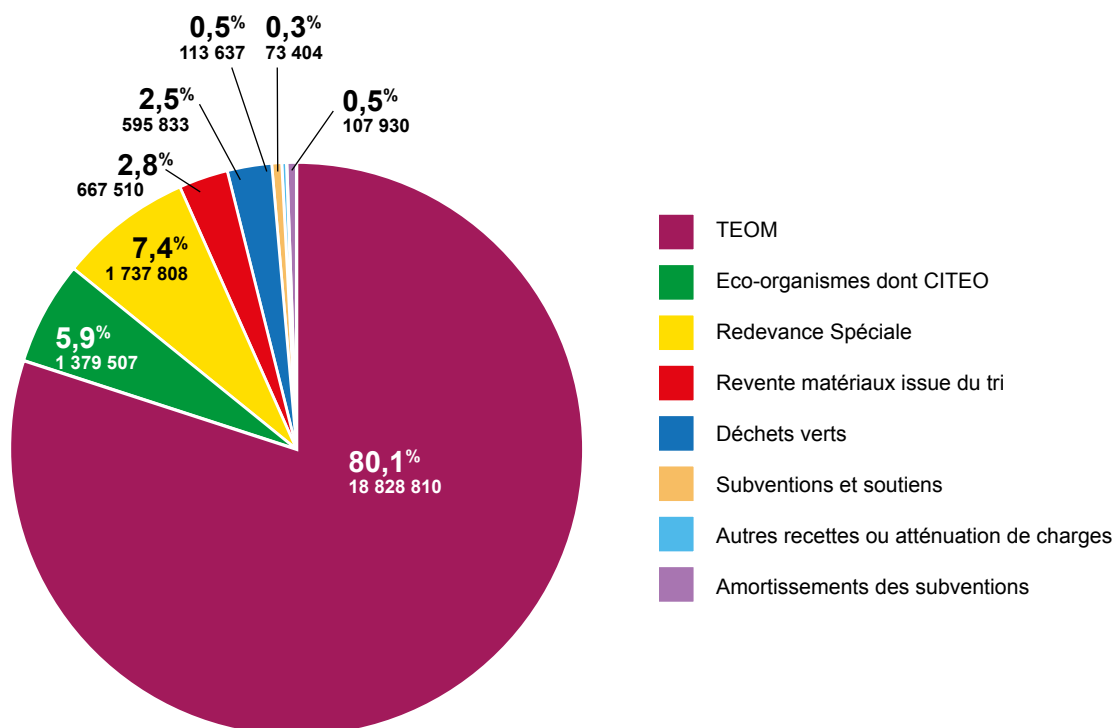
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le financement du service public regroupe les contributions des usagers et les impôts directement affectés au service public de prévention et de gestion des déchets.

LES RECETTES SONT PRINCIPALEMENT CONSTITUÉES DE :

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour **80%**.
- Les soutiens financiers versés par les éco-organismes et la revente des matériaux triés à hauteur de **8,7%**.
- La Redevance spéciale **7,4%**.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 23 504 439 €



LA REDEVANCE SPÉCIALE

La redevance spéciale correspond au paiement, par les producteurs de déchets non ménagers, de la prestation de collecte et de traitement de leurs déchets, effectuée par le service public.

713 CONVENTIONS
DONT 14 NOUVELLES SUR L'ANNÉE

54 099 M³ D'OM COLLECTÉ **19 037 M³** DE CS COLLECTÉ

EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS EFFECTIFS DE LA REDEVANCE SPÉCIALE

	2023	2024		Recette globale
Producteurs privés	255	280	Gros Producteurs	960 332 €
Etablissements éducatifs	32	30	Collèges, lycées (privés et publics)	186 265 €
Administrations	43	40	Administrations	247 607 €
Collectivités	25	25	Collectivités	343 604 €
Total	355	375	Total	1 737 808 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le montant total des recettes d'investissement pour l'année 2024 s'élève à **5 228 678 €**. Elles se composent **des dotations aux amortissements (41%)** et de **l'affectation du résultat de la section de fonctionnement (38%)**.

LES RECETTES LIÉES AUX VENTES DE MATIÈRES, SOUTIENS ET AIDES

ORGANISMES	DÉTAILS	TOTAL EN € HT sur exercice 2024
RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION		
Arcelormitttal	Reprise acier CS	40 392
Chimirec centre est	Reprise batteries Déchetterie	16 168
European Products Recycling EPR	Reprise cartons EMR CCR Gros de magasin CS	280 137
Norske Skog Golbey	Reprise papier graphique CS	138 418
OI France	Reprise verre CS	113 601
Paprec France	Reprise plastiques CS	9 814
Regeal Affimet	Reprise aluminium CS	16 779
Revipac	Reprise tetrabric CS	1 449
Suez RV Sita Centre Est	Reprise ferraille Déchetterie	14 273
Valorplast SA	Reprise plastiques CS	17 669
AIDES		
Ademe	Subvention biodéchets	15 147
ARS Auvergne Rhône Alpes	Subvention couches lavables	14 600
SOUTIENS ÉCO-ORGANISMES		
Eco Emballages	Citéo	1 349 760
EcoDDS	Déchets dangereux	4 151
Product Life France	Equipements électriques et électroniques	39 769
Ecologic	Articles de bricolage/jardin et de sports/loisirs	5 404
Refashion	Textile	7 388
Ecomaison	Mobilier	59 926



STRUCTURE DU COÛT OU RÉPARTITION DES CHARGES, DES PRODUITS ET DU FINANCEMENT

Les données qui suivent sont issues de Matrice des coûts et de la méthode ComptaCoût, outils développés par l'Ademe, dans un but d'amélioration de la connaissance, du suivi, et de la maîtrise des coûts de prévention et gestion des déchets des collectivités.

Il est important de préciser que ces données peuvent différer légèrement des résultats comptables présentés précédemment dans la mesure où la méthode ComptaCoût traite de manière différenciée un certain nombre de dépenses.

LA NATURE DES CHARGES

STRUCTURE DES CHARGES	CHARGES EN K€HT	CHARGES EN %	CHARGES EN € PAR HAB.
Structure	1 738 k€	9 %	12,10
Communication	687 k€	3 %	4,78
Prévention	922 k€	5 %	6,42
Précollecte	1 692 k€	8 %	11,78
Collecte	7 175 k€	36 %	49,96
Transfert/transport	778 k€	4 %	5,42
Incinération	4 121 k€	20 %	28,69
Traitement	2 994 k€	15 %	20,85
Total charges matrice en k€HT	20 107 k€	100 %	140,01

Il s'agit du coût complet, détaillé par étape technique et concernant tous les flux de déchets.
Il est exprimé en €/habitant.

LA NATURE DES PRODUITS

Il s'agit du montant global et détaillé des recettes par poste de produits et concernant tous les flux de déchets. Il est exprimé en €/habitant.

STRUCTURE DES PRODUITS	PRODUITS EN K€HT	PRODUITS EN %	PRODUITS EN € PAR HAB.
Produits industriels (vente des matériaux, compost, prestations à des tiers)	979 k€	38 %	6,82
Soutiens des éco-organismes agréés	1 458 k€	57 %	10,15
Aides	138 k€	5 %	0,96
Total produits matrice en €	2 575 k€	100 %	17,93

2d

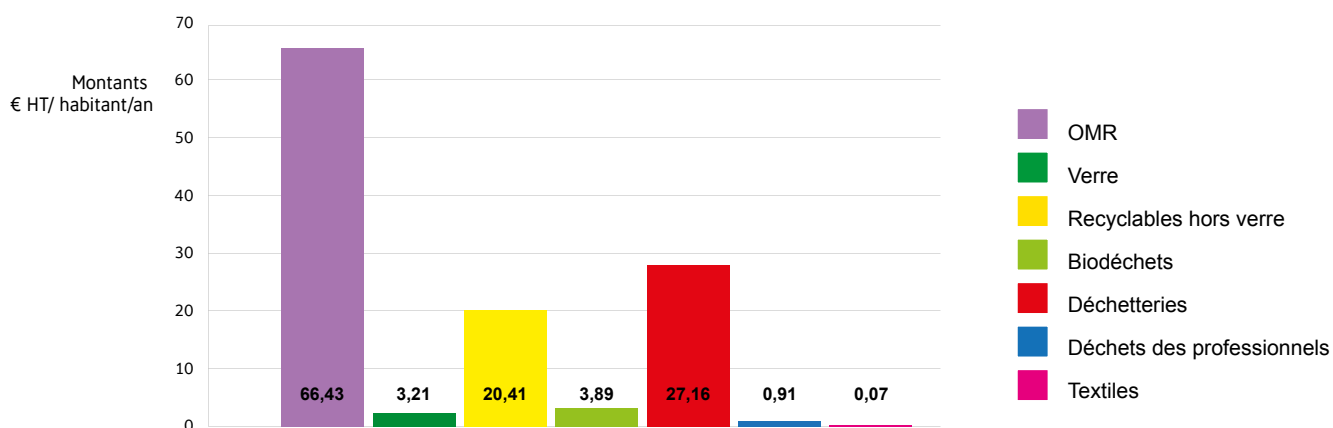
LE COÛT AIDÉ DU SERVICE PUBLIC

Le coût aidé du service public est le coût qui reste à la charge de la collectivité, une fois déduits les soutiens des éco-organismes, les ventes de matériaux et d'énergie, et autres aides. Il est exprimé de façon globale, sans distinction de flux, sans distinction de charges et de produits, et hors recettes liées à la TEOM et la redevance spéciale.

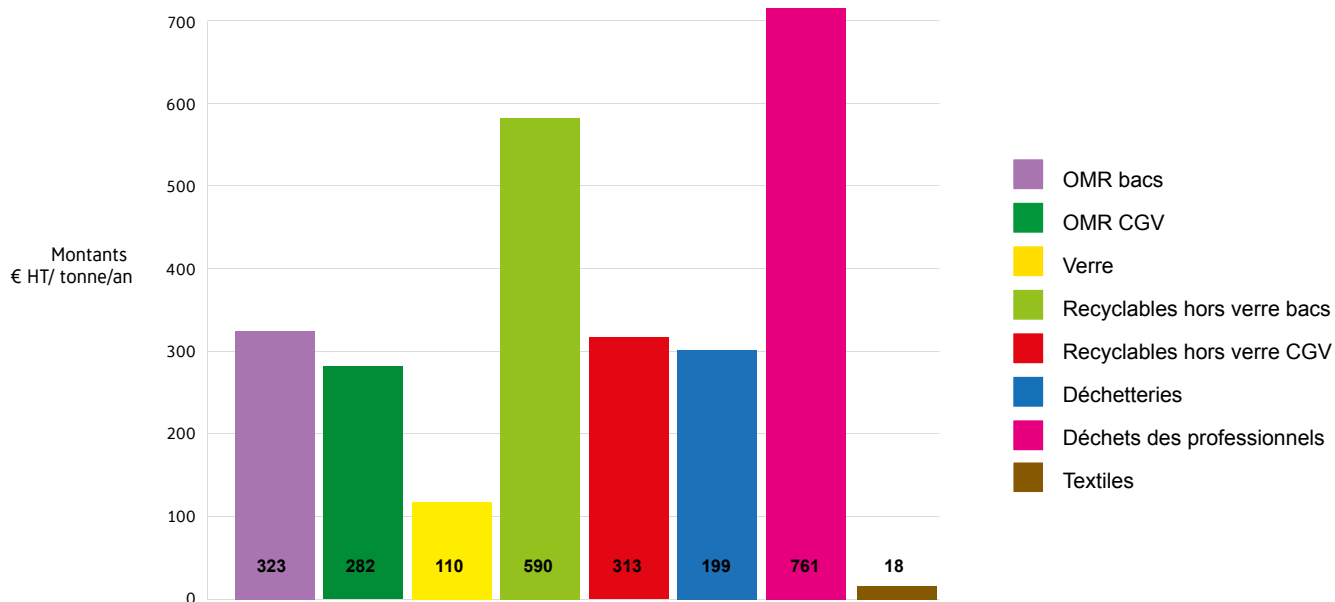
122,08 € HT COÛT AIDÉ/HABITANT
EN 2024

LE COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À LA TONNE ET À L'HABITANT

COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À L'HABITANT : 122,08 € HT



COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À LA TONNE :

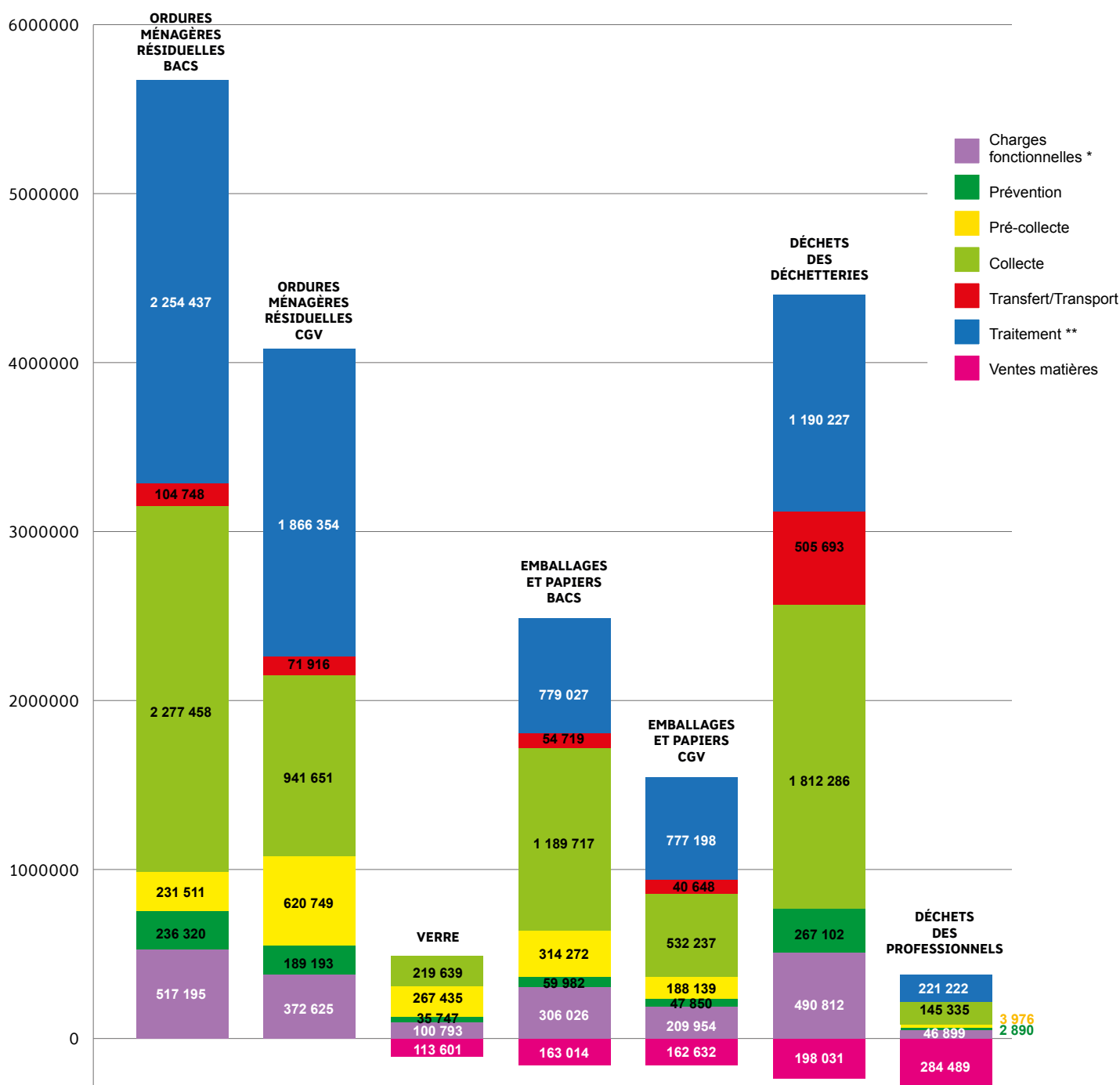


2^f

LA RÉPARTITION DES CHARGES PAR FLUX ET PAR ÉTAPE TECHNIQUE EN € HT

Cette répartition des coûts techniques pourrait se résumer par la formule suivante :

$$\text{COÛT TECHNIQUE} = \text{COÛT COMPLET (SOMME DES CHARGES)} - \text{RECETTES MATIÈRES}$$



* charges de structure, communication et autres charges

** Incinération, tri et conditionnement, traitement recyclage flux déchetterie, compostage

RÉCAPITULATIF DES TONNAGES 2024

Flux	Tonnes collectées	Ratio par habitant en kilogrammes
Emballages et papier	6 494	45
Emballages en verre	4 211	29
Ordures ménagères	31 337	218
Cartons (collecte du centre ville + 17 conteneurs)	294	2
Textiles, linge, chaussures	548	4
Déchetterie	23 670	165
Biodéchets	370	3
Réemploi	-37	
Total, tout flux confondus	66 887	464
	Quantités détournées par compostage en tonnes	Ratio par habitant en kilogrammes
Déchets compostables (compostage individuel et partagé)	2 602	18

Mémotri

**TOUS LES EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS**



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

**EMBALLAGES
EN VERRE**



Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal



+

LE TRI
PLUS
SIMPLE !



Papiers



COMPOST



**ORDURES
MÉNAGÈRES EN SAC**



GRAND CHAMBÉRY

106, allée des Blachères
73026 Chambéry cedex
Tél. 04 79 96 86 00

DIRECTION DE LA GESTION DES DÉCHETS

191 rue Joseph Fontanet - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 96 86 26 - simplici.grandchambery.fr

ANTENNE DES BAUGES

Avenue Denis Therme - 73630 Le Châtelard - Tél. 04 79 54 81 43 - simplici.grandchambery.fr



grandchambery.fr



[grandchambery](https://www.facebook.com/grandchambery)



[grandchambery](https://twitter.com/grandchambery)



[grandchamberyofficiel](https://www.instagram.com/grandchamberyofficiel)



[grandchambery](https://www.youtube.com/grandchambery)